



CONSEILS Lancement Activité

Par **pascalloire**, le **23/09/2014** à **20:39**

Bonjour à tous.

Nous avons une SARL avec un ami depuis 2 ans.
Mais j'aimerais travailler à mon compte à partir de 2015.
actuellement moi 56% des parts et lui 46% en étant gérant minoritaire

J'aimerais savoir quel régime vous me conseillez sachant que j achete des marchandises en UE afin de les vendre en France donc que des achats intracommunautaire.

Je ne dépassera pas les 70000€ de CA/annuel.

Vous me conseillez d'acheter ses parts?
dans ce cas la je dois payer RSI?

Création d'une nouvelle SARL avec ma femme?

Démarrer en auto entrepreneur ? (dans ce cas la il y a une limite de 10000€ d'achat intracommunautaire à ne pas dépasser??)

Merci d'avance